

Rapport public Parcoursup session 2025

Concours Puissance Alpha - Formation Bac + 3

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Esaip - Angers - Formation Bac + 3 - Bachelor Intelligence Artificielle (35154)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Esaip - Angers - Formation Bac + 3 - Bachelor Intelligence Artificielle (35154)	Jury ESAIP Angers Bachelor IIA	Tous les candidats	20	224	201	201	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Esaip - Angers - Formation Bac + 3 - Bachelor Intelligence Artificielle (35154)	Jury ESAIP Angers Bachelor IIA	Tous les candidats	Féminin	30	27	27	1	50 %
			Masculin	194	174	174	1	50 %
			Total	224	201	201	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Esaip - Angers - Formation Bac + 3 - Bachelor Intelligence Artificielle (35154)	Jury ESAIP Angers Bachelor IIA	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	72	56	56	2	100 %
				AB	83	79	79	0	0 %
				B	42	42	42	0	0 %
				TB	7	7	7	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	205	185	185	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	7	5	5	0	
				AB	5	5	5	0	
				B	5	5	5	0	
				Total	18	15	15	0	
			Baccalauréat Professionnel	TB	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Esaip - Angers - Formation Bac + 3 - Bachelor Intelligence Artificielle (35154)	Jury ESAIP Angers Bachelor IIA	Tous les candidats	En terminale	194	175	175	2	100 %
			En réorientation	19	17	17	0	0 %
			Non scolarisés	3	3	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	3	3	0	0 %
			Autres	3	3	3	0	0 %
			Total	224	201	201	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Esaip - Angers - Formation Bac + 3 - Bachelor Intelligence Artificielle (35154)	Jury ESAIP Angers Bachelor IIA	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	99	92	92	1
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	66	59	59	1
			Autres doublettes	34	31	31	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Esaip - Angers - Formation Bac + 3 - Bachelor Intelligence Artificielle (35154)	Jury ESAIP Angers Bachelor IIA	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	49,7 %	50,5 %	50,5 %	50 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	33,2 %	32,4 %	32,4 %	50 %
		Autres doublettes	17,1 %	17 %	17 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Notes des bulletins et des EDS de Première et Terminale dans les matières scientifiques avec prise en compte du niveau de la classe	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à réussir dans la formation scientifique demandée	Notes des bulletins et des EDS de Première et Terminale et Appréciations fiche avenir pour "Avis sur la capacité à réussir" et "méthodes de travail"	Important
Savoir-être	Capacité d'investissement dans le travail	Appréciations fiche avenir pour "autonomie" et "capacité à s'investir"	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du candidat pour la formation demandée	Projet de Formation Motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ouverture et curiosité extra-scolaire	Fiche Avenir : engagement citoyen, pratique sportive, engagement associatif	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Manque de Cohérence

Abandon de spécialités scientifiques en terminale.

Résultats en forte baisse non justifiés.

Classement :

Position très basse par rapport aux autres candidats.

Résultats académiques insuffisants :

Moyenne générale inférieure au seuil défini.

Notes scientifiques trop faibles par rapport aux exigences de la formation.

Inadéquation du projet :

Lettre peu en lien avec la formation

Manque de régularité ou d'implication

Appréciations signalant un manque de travail, d'assiduité

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Non, bien que ce critère ait été indiqué lors du paramétrage initial, la participation à une cordée de la réussite n'a pas été spécifiquement prise en compte lors de l'examen des candidatures. Les dossiers ont été évalués uniquement selon les autres critères annoncés.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

100% notation sur dossier

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Soignez vos résultats dans les disciplines scientifiques (mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur, informatique...). Ces matières sont déterminantes dans l'examen des candidatures.
- Maintenez une régularité de travail et une implication visible dans toutes vos matières : la constance est aussi importante que les meilleures notes.
- Choisissez vos spécialités au lycée en cohérence avec les attendus de la formation (au moins une spécialité scientifique en terminale est fortement recommandée).
- Prenez le temps de rédiger un projet motivé clair, personnalisé et en lien direct avec la formation. Évitez les formules génériques et montrez en quoi le cursus correspond à votre projet professionnel.

Signature :

Astrid Woitellier,
Déléguée Générale de l'établissement Concours
Puissance Alpha